

# AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : MDE 19/013/2007 (Public)  
Bulletin n° : 139  
ÉFAI  
24 juillet 2007

## **Libye. Amnesty International salue la libération des six professionnels de la santé**

Amnesty International se félicite de la libération des six professionnels de la santé ce mardi 24 juillet. Ce geste met fin à une affaire injuste qui a énormément fait souffrir toutes les personnes concernées : les cinq infirmières et le médecin qui ont été condamnés à mort à deux reprises, ainsi que les familles des enfants infectés au VIH à l'hôpital de Benghazi.

*« Cette décision des autorités libyennes est la bienvenue, a déclaré Malcolm Smart, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International. Celles-ci doivent maintenant procéder sans tarder à une réforme de la justice pour que de tels événements ne puissent jamais se reproduire en Libye. »*

La libération de ces professionnels de la santé – cinq infirmières bulgares et un médecin palestinien ayant reçu la nationalité bulgare le mois dernier – aurait été obtenue après une entente visant à renforcer les liens entre l'Union européenne et la Libye. Transférés de Libye en Bulgarie dans le cadre d'un échange de prisonniers, les six professionnels de la santé ont été graciés par le président bulgare Gueorgui Parvanov peu après leur arrivée dans le pays.

Cette libération fait suite à la décision que le Conseil suprême des organes judiciaires de Libye a prise la semaine dernière de commuer les sentences capitales auxquelles ces personnes avaient été condamnées en 2004 après avoir été reconnues coupables d'avoir délibérément contaminé plus de 400 enfants libyens au VIH.

Les six professionnels de la santé ont toujours nié les charges pesant contre eux et affirmé qu'on les avait torturés en détention pour les contraindre à « avouer ». Leur première condamnation à mort avait été annulée en appel par la Cour suprême, mais ils avaient été de nouveau reconnus coupables et condamnés à la peine capitale lors d'un deuxième procès en 2006. À l'issue de négociations, dans lesquelles la Fondation Kadhafi pour le développement dirigée par l'un des fils du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi a joué un rôle prépondérant, il a été convenu qu'un fond international verserait une compensation financière aux familles des enfants infectés au VIH en échange de la commutation des condamnations à mort des infirmières et du médecin.

Amnesty International s'était félicitée de la commutation des condamnations à mort de ces six personnes la semaine dernière, tout en regrettant que ces sentences aient été commuées en condamnations à la réclusion à perpétuité ; l'organisation avait de nouveau demandé que les six professionnels de la santé soient libérés et puissent rejoindre leur famille.

Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. Site : <http://www.amnesty.org>